

Life PROMESSE

la lettre d'info



promesse
écotourisme
et développement
en camargue

4




>> éditorial

Promesse tenue,

Le chemin parcouru depuis 2003 étonne parfois jusqu'aux partenaires eux-mêmes. L'ambition du projet a pu sembler déraisonnable, comme souvent sont perçus ceux qui tracent de nouveaux chemins.

Au delà des résultats du programme qui sont détaillés dans cette ultime livraison de la lettre d'info, le programme aura permis d'associer une multitude d'acteurs privés et publics dans un projet environnemental inédit et ce faisant, d'ouvrir de nouvelles perspectives à un territoire qui concentre tous les enjeux du développement durable.

Malgré ses inconnues, la voie de la concertation et de l'imagination a été choisie. Qu'il s'agisse de sujets aussi difficiles que le partage et l'usage de la ressource sur un territoire commun, la nécessaire maîtrise des impacts des activités humaines sur les espaces naturels, ou encore la modification de nos comportements de consommateurs d'énergie, d'eau ou de producteurs de déchets, Promesse aura permis de démontrer que des solutions existent, et que celles-ci ne demandent aujourd'hui qu'à être diffusées, enseignées, « appropriées », améliorées.

Le programme PROMESSE aura apporté sa pierre à l'édification d'une société plus harmonieuse et plus respectueuse des hommes, de la nature et de l'environnement. Mais le mérite premier du programme aura été de mener une démarche sociale et environnementale expérimentale, pratique et systématique. A l'heure où le Gouvernement semble prendre à bras le corps les enjeux environnementaux, nous formons le vœu que PROMESSE, et d'autres expériences avec lui, suscitent curiosité et intérêt pour apporter des solutions urgentes à la crise environnementale que nous traversons.

Bernard Cressens
Directeur des Programmes
WWF - France



DR Ville d'Arès

Labels et prix, régionaux et nationaux, une reconnaissance pour le Life PROMESSE



LES MARAIS DU VIGUEIRAT

Camargue

retrouvez EMAS et Life PROMESSE sur
www.marais-vigueirat.espaces-naturels.org
www.life-promesse.org

sommaire

- >> les Marais du Vigueirat, protéger, accueillir et participer au développement local p. 2
- le projet de développement écotouristique p. 2
- >> Life PROMESSE vers un centre d'écologie appliquée
- le programme : un tourisme responsable dans un espace naturel sensible p. 3
- répartition budgétaire p. 3
- les partenaires p. 3
- >> les équipements écoresponsables
- déplacements, chauffage, déchets, électricité p. 4-5
- eau potable, eau pluviale, eaux usées p. 4-5
- >> la sensibilisation des scolaires et du grand public p. 6
- >> la sensibilisation auprès des espaces naturels : écoresponsabilité et certification p. 7
- >> la sensibilisation de la population locale de Mas-Thibert p. 7
- >> EMAS* aux Marais du Vigueirat
- pour limiter les impacts sur l'environnement dans la transparence p. 8



imprimé sur papier 100% recyclé

>> LES MARAIS DU VIGUEIRAT
protéger, accueillir et participer au développement local



un objectif prioritaire
la protection
du patrimoine naturel

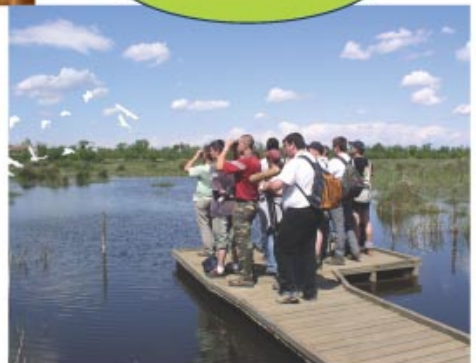
Doté d'un patrimoine naturel exceptionnel et placé à la jonction de deux écosystèmes remarquables, le Delta du Rhône et la plaine steppique de la Crau, le site est reconnu comme étant l'une des zones humides les plus riches du littoral méditerranéen, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Statuts et labels témoignent de la biodiversité du site.



une vocation
l'accueil du public

Biologiquement riche et diversifié, le site est réparti en 2 secteurs : La zone de découverte nord est sans limitation de fréquentation. Future réserve naturelle, le secteur sud est ouvert uniquement aux visites accompagnées en effectif contrôlé : pas plus de 10 000 visiteurs/an.

quel pari !
créer un pôle d'attractivité écotouristique hors des axes touristiques classiques, dans un objectif de développement du territoire alentour, tout en protégeant faune, flore et environnement !



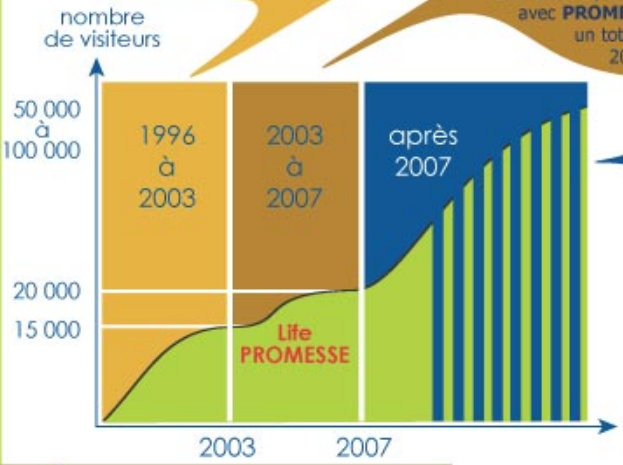
Situés en Camargue orientale sur le Plan du Bourg (commune d'Arles, hameau de Mas-Thibert), les Marais du Vigueirat constituent aujourd'hui un des plus grands territoires acquis par le Conservatoire du littoral dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Depuis 2001, leur gestion a été confiée aux Amis des Marais du Vigueirat (association loi 1901) en partenariat avec la Ville d'Arles et le WWF-France.



>> le projet de développement écotouristique

De 1996 à 2003 : création du pôle écotouristique, afin de faire découvrir la richesse de la faune et de la flore sur les 150 hectares nord. En 2003 ont été créés plus de 40 emplois dont 25 emplois locaux, accueillant près de 15 000 visiteurs/an.

De 2003 à 2007 : afin de rendre le site "propre" au regard de la planète, tous les efforts sont portés sur l'écoresponsabilité avec PROMESSE. L'activité a généré un total de 65 emplois, et 20 000 visiteurs/an.



un projet
relancer l'économie locale
grâce à la protection et
l'accueil du public

Après 2007... un écotourisme durable en lien avec la population locale ? Le projet consiste à mettre en place des équipements complémentaires (accueil et parking à Mas-Thibert, bateau électrique solaire pour le transport des visiteurs sur le canal...) qui permettraient un jour d'associer directement la population et de relancer l'économie locale (commerces, restauration, gîtes, etc.) peut-être, si la dynamique territoriale se poursuit.



>> Life PROMESSE - vers un centre d'écologie appliquée

le programme :
un tourisme responsable
dans un espace naturel sensible

Life PROMESSE s'articule autour de 3 volets :
rendre les infrastructures d'accueil écoresponsables

Le but était de rendre le site naturel le plus "propre" possible, en transformant les bâtiments et autres infrastructures d'accueil du public : la mise en œuvre des aménagements préconisés doit permettre de réduire l'impact de l'homme sur l'environnement. L'action porte sur l'eau, l'énergie, les déchets et les transports (voir p. 4-5).

Au terme du projet, le site doit recevoir l'accréditation EMAS, certification reconnue au niveau européen (voir p. 8).

Life PROMESSE

un projet européen qui vise à **diminuer l'impact** des activités humaines sur les Marais du Vigueirat dans le cadre d'un tourisme responsable, et à sensibiliser les différents publics autour des problématiques d'écoresponsabilité.



bâtiments d'accueil aux Marais du Vigueirat



associer les acteurs locaux à la démarche (voir p. 7)

Il s'agissait d'étendre la réflexion d'écoresponsabilité à l'échelle du Grand Plan du Bourg par un processus de concertation élargie, à travers de réunions, de discussions, d'échanges.

La réflexion a été menée sur les activités socio-économiques rurales du territoire, dans une dynamique respectueuse de l'environnement.

sensibiliser et transférer l'expérience (voir p. 6-7)

Faire connaître l'expérience du Life PROMESSE afin que ce projet serve de **référence**, tel était le but final, en transférant vers les scolaires, les visiteurs, le grand public et les autres gestionnaires de sites naturels. Tous peuvent désormais trouver aux Marais du Vigueirat les moyens de diminuer leur impact sur l'environnement et reproduire la démarche.

les partenaires



www.wwf.fr

Organisation indépendante de protection de l'environnement, le WWF-France est porteur de Life PROMESSE, c'est à dire qu'il en est **le coordinateur général et le responsable vis-à-vis de l'Europe**.

Le WWF a pour objectif global de stopper la dégradation de l'environnement, préserver la diversité biologique, en garantissant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et en encourageant des mesures destinées à réduire la pollution et la surconsommation.



Conservatoire du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Le Conservatoire du littoral est un établisse-

ment public qui, par sa politique foncière, vise à la protection définitive des espaces naturels et paysages sur les rivages maritimes et lacustres. Propriétaire des Marais du Vigueirat et **maitre d'ouvrage des infrastructures**, il cherche à concilier conservation du patrimoine biologique des marais, maintien des activités humaines compatibles avec cette protection, et sensibilisation du public à la préservation de la nature.



ARLES

www.ville-arles.fr

Riche d'un patrimoine historique et architectural qui

lui confère une renommée universelle, la ville d'Arles possède un vaste patrimoine naturel qu'elle tient à préserver pour lui-même et pour son attrait touristique.

Elle est dans Life PROMESSE **coordinateur de la concertation**.

Le programme s'inscrit parfaitement dans sa démarche, en alliant découverte et respect d'un site écologique exceptionnel.



www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org

Gestionnaires du site, les Amis des Marais du Vigueirat ont dans Life PROMESSE le rôle de **coordinateur technique, responsable EMAS et responsable communication**.

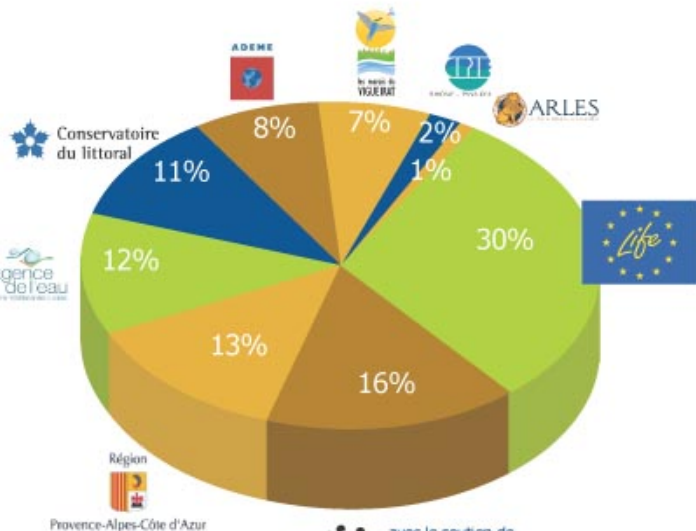
Life PROMESSE est l'outil qui permet à l'association la mise en cohérence des missions de protection de la nature et de développement par le tourisme nature, la co-élaboration et la co-construction d'un projet de développement rural centré sur l'environnement avec les acteurs du territoire.



www.cpiehonepaysdarles.org

Le CPIE Rhône Pays d'Arles - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - fait partie d'un réseau associatif au

service de l'éducation des citoyens et du développement durable des territoires ; il a apporté une large contribution au projet Life PROMESSE en ayant la charge de la **sensibilisation auprès des scolaires** notamment en développant des **outils de sensibilisation et d'éducation**, et dans la **diffusion de la démarche EMAS**.



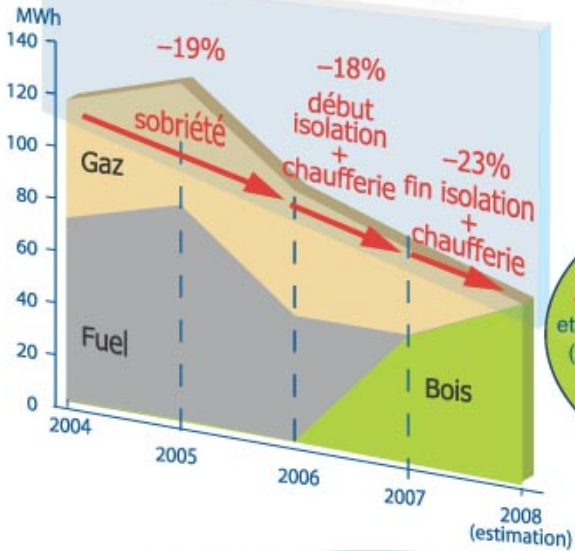
répartition budgétaire
entre l'ensemble des partenaires financiers qui soutiennent le projet (montant final de 2 630 000 euros)



Sensibilisation des scolaires dans le cadre du projet Artecola

>> les équipements écoresponsables

Chauffage : consommations corrigées du climat
- en énergie primaire par type d'énergie
- consommation totale (en rouge)



Une démarche unique la démarche "négaWatt"

- 1- Réduction des consommations par la **sobriété** (suppression des usages superflus et gaspillages, sensibilisation, ...) et l'**efficacité** (réduction des consommations pour les usages non superflus)
- 2- Production d'énergie renouvelable à hauteur de la consommation du site.

chauffage
associé à
isolation et sobriété

démarche négawatt

>> division par deux des consommations de chauffage du site, en énergie primaire, dont au moins 20% de baisse sont imputables à la sobriété

- >> couverture de 100% des besoins de chaleur par des énergies renouvelables
- >> division par 20 des émissions de gaz à effet de serre liés au chauffage
- >> découverte et valorisation de déchets de roseaux pour isolation extérieure
- >> découverte et valorisation de déchets de bois locaux pour l'approvisionnement de la chaudière bois (bois issu de l'élagage de platane de la ville d'Arles et de débroussaillages liés à la défense incendie dans les Alpilles).

déplacements

- >> Tests avec des véhicules électriques destinés aux futurs déplacements des salariés sur le site ; la consommation électrique associée a été intégrée dans la production de la petite éolienne.
- >> gisement d'huile végétale de friture identifié dans les brasseries et restaurants de la ville d'Arles : elles peuvent être filtrées et utilisés sous certaines conditions comme biocarburant dans des moteurs Diesel (en attente d'une dérogation).



essai de voiture électrique



- 1- Réduction de la production de déchets en quantité : travail sur les usages (achats administratifs, boutique...) et en nocivité : passage du pin traité aux essences européennes non traitées ; labels écologiques sur les produits d'entretien, les peintures, les huiles...
- 2- Renouvelabilité de la ressource : optimisation du tri et du choix des filières de traitement

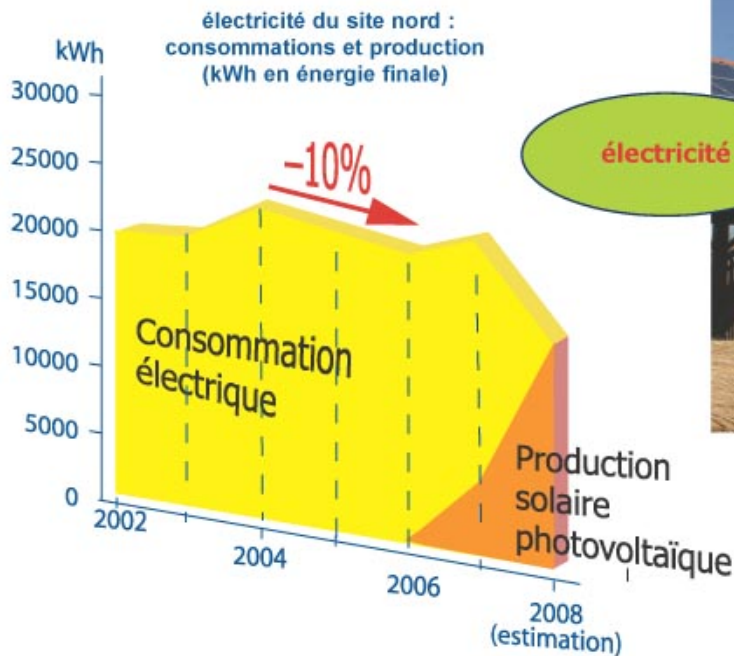
déchets

>> modification de la politique d'achats (critères de choix de tout produit acheté définis par des fiches dans le cadre de l'accréditation EMAS),

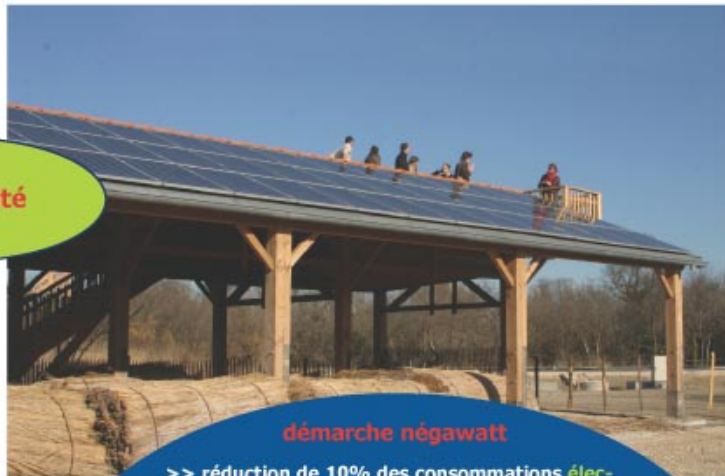
- >> suivi du poids des déchets produits, par usager et par type de déchets (système de pesée),
- >> conteneurs de tri adaptés (emballages recyclables, papier, verre, matière organique, piles, cartouches, autres) pour l'ensemble des usages y compris les visiteurs, meilleur choix des filières d'évacuation (déchets électroniques, restes de déchets de bois traités...). Déchets organiques gérés sur un lombricomposteur qui alimentera le futur jardin botanique.



lombricompostage



électricité



démarche négawatt

>> réduction de 10% des consommations électriques directement liée à la sobriété ; la consommation totale du site a augmenté en fin de projet à cause de dysfonctionnements sur des équipements (panneaux solaires thermiques, chaudières) et à cause des nombreux chantiers présents sur le site.

>> couverture à 100% des besoins d'électricité du site par des panneaux solaires photovoltaïques raccordés au réseau (bilan annuel production/consommation équilibré)

>> travail novateur d'étude d'impact sur une petite éolienne de production électrique raccordée au réseau, dont l'installation est prévue sur le site courant 2008.

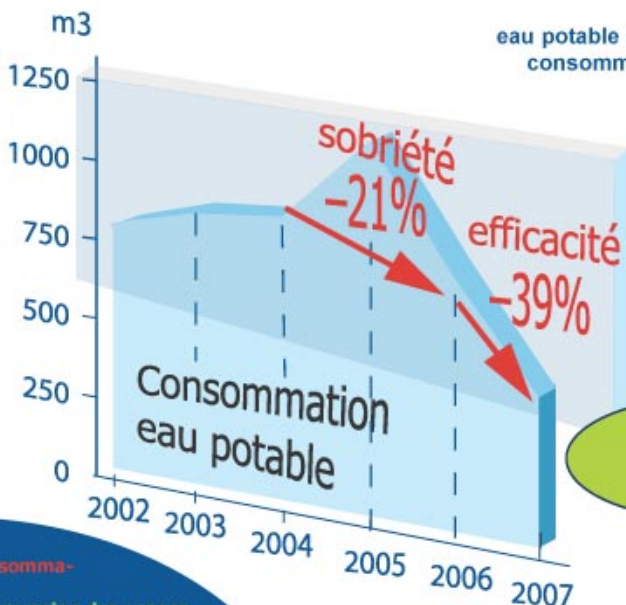


toilettes sèches



récupération des eaux de pluie

eau pluviale



eau potable

1- Réduction des consommations d'eau potable
 - sobriété (comportements, suppression des usages superflus, ...)
 - efficacité (réduction du niveau de consommation pour les usages non superflus, adaptation de la ressource aux usages : eau potable pour la consommation, eau pluviale pour le reste)
 2- « Renouvelabilité » de la ressource (réduction des pollutions, traitement des eaux usées)

>> division par deux des consommations d'eau potable du site, dont au moins 21% de baisse sont imputables à la sobriété. Une division par trois devrait être atteinte en 2008, à la mise en service des derniers aménagements (cuves de récupération des eaux pluviales connectées aux sanitaires),

>> 100% des eaux usées traitées dans un lit planté de roseaux, et réduction des pollutions par l'usage systématique de produits d'entretien écologiques

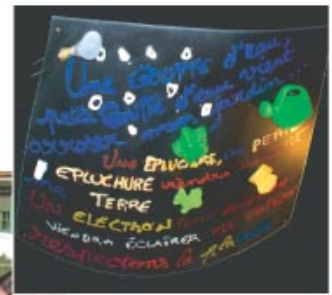
eaux usées

lit planté, mini station d'épuration écologique



mise en réseau de cuves de récupération des eaux de pluie

>> la sensibilisation des scolaires



- incorporation de l'écoresponsabilité dans le programme d'éducation à l'environnement des Marais du Vigueirat (animations eau, énergie, déchets),
 - livret pédagogique pour les enseignants sur la démarche écoresponsable dans l'école, et formation des enseignants à l'utilisation de cet outil,
 - réalisation de 5 films sur le cycle du papier sur le territoire : fabrication, récupération (tri), transport, recyclage papier et recyclage carton,
 - intégration par plusieurs écoles locales, de l'écoresponsabilité dans le programme scolaire.
- Obtention du label **Eco-école** pour l'école Daudet à Raphèle les Arles,
- projet Artecolo, objets plurisensoriels tels que poubelles et toilettes parlantes, messages artistiques réalisés par une dualité élèves/artistes.



démarche d'école éco-responsable
Rassembler les différents interlocuteurs autour de l'établissement scolaire tout entier, avec mobilisation des acteurs du territoire en lien avec les écoles

L'écoresponsabilité dans les programmes scolaires :
- 2005/2006 : 24 classes, 9 établissements, plus de 500 enfants directement impliqués dans des projets pédagogiques du Life PROMESSE,
- 2006/2007 : 26 classes, 14 établissements, près de 600 enfants sur 5 communes du Pays d'Arles



>> la sensibilisation des visiteurs et du grand public



- sentier ludopédagogique "écofuté" et son livret, avec modules interactifs associés aux différents aménagements ; ouverture du sentier printemps 2009,
- 12 fiches techniques avec données pour peser avantages, inconvénients, contraintes et aides pour l'installation d'équipements écologiques (chauffe-eau solaire, cuve de récupération des eaux de pluies, etc.),
- guide de l'habitat écologique en Camargue reprenant le contenu des fiches mais décliné au contexte de la Camargue (en partenariat avec le Parc naturel régional de Camargue) : Passer son habitat au vert,
- panneau explicatif du fonctionnement de la station d'épuration de Mas-Thibert.

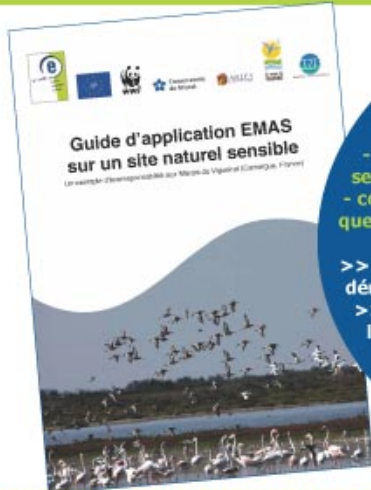


- salons, expositions, rencontres, séminaires de travail au niveau local, régional et national, avec stand, forum de discussion et visite des équipements écoresponsables,
- festival des Envies-Rhône-Alpes : 3 manifestations annuelles pour un contact par le biais de l'art sur des thématiques écoresponsables (consommation, Dés-équilibre, etc.),
- lettres d'information du life PROMESSE,
- panneaux d'exposition pour les salons,
- film vidéo de 18 minutes : « Le Marais Laboratoire », carnet de bord du Life PROMESSE,
- DVD de compilation des outils de communication vers les différents publics,
- site internet.



Des toilettes écolos
Le visiteur prend la mesure des économies d'eau possibles

>> sensibilisation auprès des espaces naturels : l'écoresponsabilité et la certification



communication auprès des espaces naturels français Parcs nationaux, Réserves naturelles, Conservatoires, Espaces sensibles, Parcs régionaux, etc.) et européens sur l'intérêt de la norme EMAS (cf. p.8)
- guides pour l'application d'EMAS sur un site naturel sensible, diaporamas, plaquette EMAS,
- conférences, visites de site, séminaire, articles journalistiques, pages internet,

>> plusieurs espaces naturels ont choisi d'adopter une démarche écoresponsable
>> une réflexion va se poursuivre afin de déterminer l'outil le mieux adapté à la spécificité des espaces naturels. Des retours d'expériences dans différents espaces permettront de cibler les priorités et de mettre en commun les acquis et les ressources.

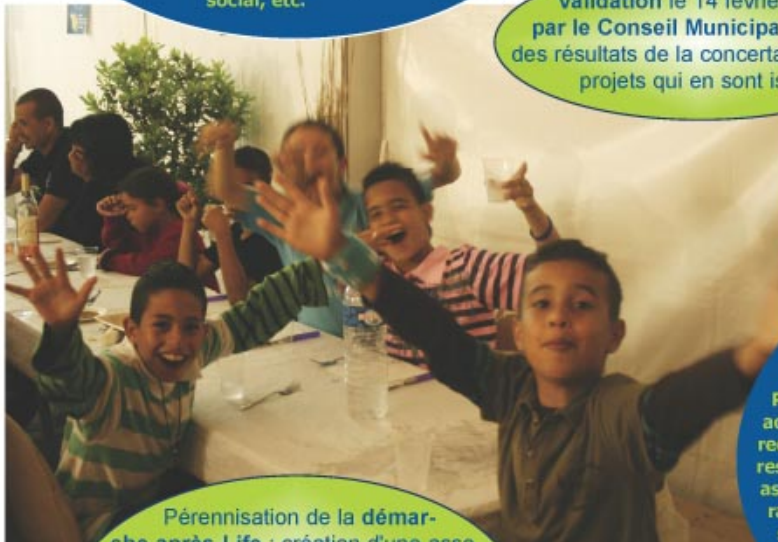


>> sensibilisation de la population locale de Mas-Thibert

la concertation

2 années d'entretiens, réunions, événements (forum, les Universités de Pays...) pour >> Un Plan Décennal de Développement Durable (P3D) pour le Plan du Bourg avec des propositions d'actions sur les domaines de la qualité de vie, de l'environnement, de l'agriculture, du tourisme, de l'urbanisme, de l'animation associative, du lien social, etc.

Validation le 14 février 2008 par le Conseil Municipal d'Arles des résultats de la concertation et des projets qui en sont issus



Pérennisation de la démarche après-Life : création d'une association pour la continuité de la concertation et le portage des projets de développement durable sur le territoire du Plan du Bourg .



Universités de Pays mai 2007 à Mas-Thibert

>> réalisation de premières actions : dessertes de transport en commun régulières et à la carte, modernisation des locaux de l'agence postale, réhabilitation de milieux naturels dans la concertation (élevage et chasse durables), extension du Parc naturel régional de Camargue en cours sur le Plan du Bourg, vente de produits bio avec des agriculteurs locaux, accompagnement pour création de gîtes ruraux, expérimentation du recyclage d'huiles végétales comme carburant agricole, création de la restauration orientale « La Cigogne », renforcement de la dynamique associative locale (soirées cinéma-débats, comité des fêtes), préparation d'un débat public citoyen sur l'urbanisme, études sur valorisation des déchets agricoles en biogaz pour production de chauffage et d'électricité, développement et création d'activités d'insertion (entretien d'espaces naturels, travaux, services de restauration et traiteur...), développement du tourisme fluvial avec halte sur le Rhône, gestion concertée de l'eau sur le Plan du Bourg.



Forum du 11 juin 2006 à Mas-Thibert



>> EMAS* aux Marais du Vigueirat pour limiter les impacts sur l'environnement dans la transparence

* EMAS : Système de management environnemental et d'audit
Eco-Management and Audit Scheme



Reconnue au niveau européen, la démarche EMAS permet à un organisme de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue de sa performance par rapport à l'environnement. Les Marais du Vigueirat sont le premier espace naturel français à mettre en œuvre une démarche environnementale certifiée EMAS. Le transfert de cette expérience vers les autres structures gestionnaires d'espaces naturels français fait partie de la politique environnementale du site.



1 l'analyse environnementale

C'est le diagnostic des activités liées à l'accueil du public, qui ont un impact significatif sur l'environnement

2 la politique environnementale

C'est la déclaration des intentions générales de préservation de l'environnement : elle définit les objectifs de gestion du site des Marais du Vigueirat en intégrant EMAS dans le plan de gestion du site.

3 le programme environnemental

Il planifie pour 3 ans les actions à mettre en œuvre, autour de 6 grands objectifs :

- ▶ réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- ▶ réduire les rejets de pollutions directes et indirectes sur l'eau, l'air et le sol,
- ▶ réduire la production de déchets nucléaires liés aux consommations électriques,
- ▶ protéger la ressource en eau (réduire la consommation d'eau potable),
- ▶ réduire la production de déchets,
- ▶ tenir compte des impacts environnementaux dans les décisions d'achats.

4 les procédures

C'est l'ensemble des actions et comportements à suivre pour assurer le bon fonctionnement du site sur le plan environnemental.

Aux Marais du Vigueirat ont été réalisés plusieurs types de procédures :

- procédures opérationnelles,
- procédures organisationnelles,
- procédures sécurité.

5 l'audit environnemental

C'est la vérification de la cohérence du système.

6 la déclaration environnementale

Ce document assure la transparence de la démarche ; il est disponible aux Marais du Vigueirat (accueil) et sur le site internet :

www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org/pdf/declaenv07.pdf

7 l'enregistrement EMAS

Validation de la démarche par un vérificateur indépendant accrédité, puis examen du dossier par l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises du Commerce et de l'Industrie) et par le Comité EMAS.

Cela concerne toutes les composantes de l'environnement : l'air, l'eau, le sol, la faune et la flore !



Une fois enregistrée EMAS, l'organisation peut utiliser le logo "EMAS, information validée" sur ses documents.

secteur d'application d'EMAS

Pour la période 2007-2010, EMAS s'applique sur le site des Marais du Vigueirat aux activités d'accueil du grand public sur le site :

- visites libres et accompagnées à pied, visites en calèche, découverte de l'activité de pêche de régulation de l'écrevisse de Louisiane, petite restauration, boutique.



comment réduire l'impact de l'activité d'accueil du grand public sur l'environnement

- énergie** : réduction des consommations (sobriété et efficacité énergétique) et production d'énergie à partir de sources renouvelables en quantité suffisante pour assurer l'autonomie du site,
- eau** : réduction des consommations d'eau potable, valorisation des eaux pluviales, réduction de la nocivité des rejets et traitement écologique des eaux usées,
- déchets** : réduction de la production (quantité et nocivité) et amélioration du tri et des filières de valorisation
- déplacements** : optimisation de la gestion des déplacements et réduction des pollutions induites,
- achats et services** : prise en compte de critères environnementaux et locaux pour le choix des produits achetés et des services.



Directeur de publication J-L. Lucchesi (AMV, Amis des Marais du Vigueirat)
 Rédaction R. Blanc, L. Debliesse, V. Legrand, F. Mosse (AMV), S. Rabourdin (CPIE Rhône-Pays d'Arles), M. Mahouche (WWF-France)
 Réalisation graphique F. Mosse (AMV)
 Photographies Hedio-Van Ingen ; N. Charel, B. Dumas, C. Graud, V. Legrand, J-L. Lucchesi, F. Mosse (AMV), S. Rabourdin (CPIE-RPA), V. Roux
 Impression Esmerjoud, Gardanne (F-13)

1^{er} trimestre 2008
 ISSN 1777-3342

avec le soutien financier de